

Service de santé de l'enfance et de la jeunesse

Fiche de traitement¹

(remplie par le médecin et transmise par le parent à la structure d'accueil de la petite enfance SAPE)

VEUILLEZ AVERTIR L'INFIRMIÈRE DU SERVICE DE SANTÉ DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE DE LA STRUCTURE D'ACCUEIL S.V.P.

L'infirmière de votre institution ou la permanence du SSEJ (tél. 022 546 41 00) sont à votre disposition pour tout conseil ou renseignement complémentaire.





¹ Avec la collaboration de l'Hôpital des Enfants des HUG et de la société genevoise de Pédiatrie.